

Drôme et Ardèche

Parité: nos interco sont-elles bonnes élèves?

Avec ses Marianne de la parité, le réseau Elles aussi (1) met à l'honneur des intercommunalités qui jouent le jeu de la parité au sein de leur conseil. Qu'en est-il des communautés de communes de la Drôme et de l'Ardèche? Réponse avec Reine Lépinay, coprésidente du réseau.

► **Comment sont nées les Marianne de la parité?**

«On s'est rendu compte que la loi sur la parité faisait avancer les choses mais à petits pas. Elle ne s'appliquait qu'aux communes de 3500 habitants et en dessous, c'était quoi? Le désert féminin, et ça se ressent ensuite dans la composition des conseils communautaires. Or les intercommunalités sont devenues des organes importants du pouvoir local et les femmes sont éloignées des instances de décisions qui conditionnent leur vie. On aurait pu pointer du doigt les mauvais élèves, car il y en a beaucoup, mais on a décidé de valoriser ceux qui sont sur la bonne voie.»

► **Quels critères entrent en compte?**

«On regarde le nombre de conseillères communautaires et la proportion de femmes dans les exécutifs. On s'intéresse au président et aux vice-présidents car c'est le cœur du

pouvoir. On regarde aussi les délégations, notamment lorsqu'elles sont non stéréotypées.»

► **Comment se situent les intercommunalités (EPCI) de Drôme et d'Ardèche?**

«Les deux départements ont une représentation des femmes dans les EPCI supérieure à la moyenne nationale. En France, on retrouve 11 % de femmes présidentes. C'est 10 % dans la Drôme et 17,6 % dans l'Ardèche. Au niveau national, il y a 35,8 % de femmes conseillères, quand dans la Drôme, elles sont 37,6 % et dans l'Ardèche 37 % aussi. Quant aux femmes parmi les vice-présidents, la moyenne nationale est de 25,6 %, mais de 37,7 % dans la Drôme et 29 % en Ardèche. Nous avons de très beaux exemples en Ardèche, comme les communautés de communes Draga, Rhône Crussol et Rhône Coiron. Dans la Drôme, Pays du Diois, Drôme sud Provence, Porte de Drôme Ardèche, l'agglo de Montélimar viennent d'être récompensées.»

► **Les femmes sont parfois sous-représentées. Cela traduit-il un choix politique?**

«Il faut regarder dans le détail: si l'interco est composée de petites communes, le risque, c'est qu'elles n'aient

qu'un seul siège qui va généralement au maire, lequel est généralement un homme. Le système électoral actuel conduit fatalement beaucoup d'hommes dans les conseils communautaires. Mais si une commune a plusieurs sièges et qu'aucun n'est occupé par une femme, alors ça veut dire qu'il y a une volonté d'évincer les femmes.»

► **Vous dites qu'il faut revoir le système de désignation des élus communautaires?**

«Actuellement, c'est presque systématiquement le maire qui va à l'intercommunalité, pourquoi? Comme on a encore 80 % de maires hommes, il y a forcément un biais. Pour le président et vice-président, nous recommandons d'instituer un système d'élection au scrutin de liste partitaire et alternée. On aurait ainsi un vrai partage du pouvoir...»

► **Désormais, la parité aux municipales s'étend aux petites communes. Est-ce une bonne chose?**

«On le réclamait depuis dix ans. Il n'y a aucune raison que les femmes des petites communes ne bénéficient pas des mêmes règles paritaires qu'ailleurs. La gestion communale doit être paritaire par essence, pour que les femmes comme les hommes soient représentées. Cela permettra une meilleure prise en compte des

problématiques qui concernent peut-être un peu plus les femmes et, in fine, cela conduira à une gestion plus efficace de la commune. Nous, on incite les femmes à se lancer. Mesdames, allez-y! C'est le moment de prendre votre place!»

► **Que répondez-vous à ceux qui disent qu'il sera plus difficile de constituer des listes?**

«Ce n'est pas entendable. On ne peut pas dire qu'on n'arrivera pas à faire des listes en faisant appel à encore plus de gens!»

► **Qu'est-ce qui peut demeurer un frein pour ces femmes?**

«Eh bien qu'en est-il des inégalités professionnelles? Du partage des tâches domestiques? Aujourd'hui, les femmes ne sont pas assez aidées dans les contraintes qu'elles subissent au quotidien et qui découlent de ces inégalités. Mais elles ont un droit et doivent avoir conscience que c'est aussi un devoir de s'engager. Même si, parfois, c'est compliqué avec la gestion du quotidien, il s'agit d'améliorer le fonctionnement de notre société et de préparer l'avenir de leurs filles, de leurs petites-filles. L'environnement international est gravissime. Il y a urgence à ce que les femmes se prennent en mains.»

● Propos recueillis par A.B.

DRÔME
(10 EPCI)

La représentation des femmes dans les conseils et exécutifs des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

ARDÈCHE
(17 EPCI)

Source : Réseau national Elles aussi
Infographie Le Dauphiné Libéré

Elles aussi est une association pluraliste, indépendante des partis politiques, membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, engagée depuis 33 ans pour «faire advenir une démocratie paritaire».

Diois: «C'est important d'avoir des points de vue différents»



Alain Matheron, président de la communauté de communes du Diois.
Photo Le DL/C.B.

Elle fait partie des bons élèves. La communauté de communes du Diois a reçu, vendredi 18 avril, le premier prix Marianne de la parité des EPCI, décerné par l'association Elles aussi, à Valence. Comportant 50 communes réparties sur 1200 km², son premier défi était de conserver les équilibres géographiques afin que «tous les coins du territoire soient représentés». Le deuxième était la parité et il est relevé: «C'est bien une volonté car nous n'avons pas d'obligations en la matière», précise son président Alain Matheron. Néanmoins, «atteindre la parité était relativement aisés,

conclut-il. Il y a pas mal de femmes élues dans les communes.» Sur les neuf membres de l'exécutif au conseil communautaire, quatre sont des femmes. Sur les 74 conseillers, elles sont 27. Parmi ces conseillers, deux sont référents, un homme et une femme, en matière de violences intrafamiliales, «ce qui est aussi représentatif de notre volonté politique.»

Et de poursuivre: «Au-delà du sexe, c'est important d'avoir des points de vue différents. C'est une richesse, exactement comme pour les autres équilibres. Parce que nous ne sommes pas issus des

mêmes professions, que nous n'avons pas tous le même parcours, c'est cet ensemble de points de vue qui nous permet d'être plus justes et de répondre aux attentes de la population.»

«**Pas naïf au point de croire que tout irait mieux avec des femmes**»

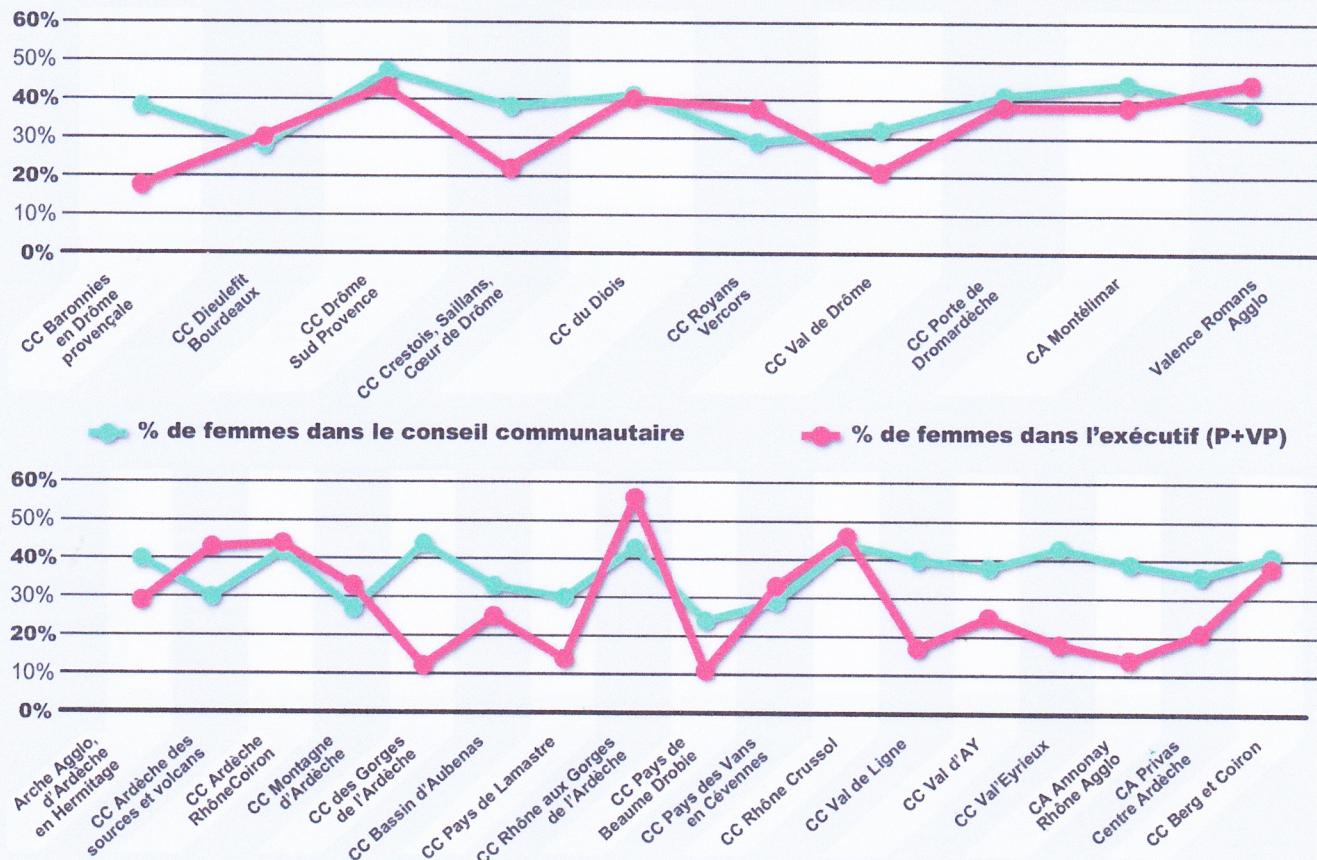
En 2020, lorsqu'Alain Matheron a appelé différentes personnalités à faire partie de son exécutif, deux femmes se sont retrouvées en concurrence. De concert, elles ont décidé de se présenter toutes les deux devant le conseil qui, lui, tranchera. «Je suis prêt à

parler que si deux hommes s'étaient retrouvés dans cette situation, cela aurait été plus difficile à gérer à cause d'une certaine rivalité.»

Et de préciser: «Je ne suis pas naïf au point de croire que tout irait mieux avec des femmes. Ce qui compte, c'est la parité et le mélange. D'ailleurs, et parce que les intercommunalités rendent de plus en plus service à la population [ont de plus en plus de compétences, NDLR], la démocratie gagnerait à ce que les conseillers communautaires soient élus par un mode d'élection plus direct.»

● Caroline Bern

LES FEMMES DANS LES CONSEILS COMMUNAUTAIRES ET LES EXÉCUTIFS DES INTERCOMMUNALITÉS DE DRÔME ET ARDÈCHE



La Draga, meilleure élève ardéchoise

43 % de femmes dans le conseil communautaire, 56 % dans l'exécutif. La communauté de communes Du Rhône aux gorges de l'Ardèche (Draga), autour de Bourg-Saint-Andéol, est la meilleure intercommunalité ardéchoise au niveau de la parité. « Ce n'est pas vraiment un choix, reconnaît Françoise Gonnet Tabardel (DVG), maire de la ville centre et présidente. Sur nos neuf communes, nous avons quatre femmes maires, donc elles sont évidemment membres de l'exécutif. Nous avons aussi le maire de Saint-Marcel qui a laissé sa place à sa première adjointe. Au départ, ce n'était pas une volonté, mais au quotidien, on voit que c'est bénéfique pour la collectivité. »

L'Ardèche compte seulement trois femmes présidentes dans ses 17 intercommunalités (la Draga, Val de ligne

et Val d'AY). « La particularité de la Draga, c'est surtout que les délégations dont les femmes ont la charge ne sont pas genrées. Corinne Salvi est aux finances, Martine Mattei à l'urbanisme... »

Du côté d'Ardèche Rhône Coiron (ARC), la parité stricte au sein des vice-présidents est une volonté. « C'est une évidence. Nous avons construit l'exécutif à partir de cet objectif », prévient Yves Boyer (DVG), président de l'intercommunalité située autour du Teil. « Nous n'avons eu aucune difficulté à trouver des femmes prêtes à être vice-présidentes », dit-il.

« Je n'ai jamais entendu un homme me dire ça ! »

Luc Pichon (DVG), son homologue de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, assure le contraire. Dans les statistiques,



Françoise Gonnet Tabardel est maire de Bourg-Saint-Andéol et présidente de l'intercommunalité Du Rhône aux gorges de l'Ardèche (Draga) depuis 2020. Photo Le DL/Stéphane Hautavoine

son intercommunalité est la plus mauvaise élève de l'Ardèche. « Je crois surtout qu'il manque des femmes maires. »

J'ai une femme vice-présidente sur sept postes mais quatre sur quatre occupent des postes de conseillères déléguées. J'ai eu du mal à leur donner confiance en leur capacité de travail. Au départ, elles ne voulaient pas s'investir à l'intercommunalité de peur de ne pas avoir assez de temps à lui consacrer. Dernièrement, une d'elles a voulu démissionner car elle avait l'impression de ne pas travailler assez... Je n'ai jamais entendu un homme me dire ça ! »

À sein de l'agglomération Privas Centre Ardèche, la première vice-présidente est une femme. La 12^e aussi et c'est tout. On retrouve deux femmes sur six parmi les conseillers délégués. « Un exécutif, ça se construit avec des équilibres politiques et des compétences. Je ne fais pas de différences entre les hommes et les femmes », fait valoir François Arsac (DVD), le président.

• Laure Fumas